

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page ( — d° — ).....	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Pour sauver le franc et pour empêcher la débâcle irrémédiable des finances françaises qui ouvrirait les voies du pouvoir à la dictature.**

Que nous soyons en pleine période révolutionnaire, comment ne pas le constater quand on lit les décrets-lois ?

Ils houloulent le droit commun ! Ils introduisent dans la légalité des pratiques qui sont en opposition directe avec les principes de notre légalité. Ils rendent obligatoire ce que nos lois défendent et ce que les tribunaux condamnent. Par un coup de la puissance publique, non seulement les contrats signés par l'Etat sont violés, mais même les engagements passés entre particuliers...

Restauration ?... Révolution ?... En tout cas changement complet par lequel s'effectue sous nos yeux le passage de l'ordre ancien à quelque chose qui prépare l'ordre nouveau.

Plusieurs de nos confrères ont écrit que depuis les grandes journées de la Révolution, l'histoire de France n'aura pas connu d'événement plus considérable. Ils ont peut-être raison. Ce qui fait que bien des gens ne peuvent pas s'en rendre compte, c'est que le mot « révolution » évoque à l'esprit des images de guerre civile, des barricades dans la rue, des citoyens armés et révoltés contre la force publique...

Nous n'en sommes plus là ! Le monde moderne a tout changé même les conditions dans lesquelles se font les révolutions. Présentement, nous sommes emportés par une transformation qui s'est accomplie en quelque vingt ans dans les profondeurs du régime et qui a bouleversé tous les principes sur lesquels nous étions accoutumés à vivre...

Il s'agit de s'y adapter au mieux et, si on le peut, de réduire au minimum la casse inévitable. Comme il faudra, qu'on le veuille ou non, passer du système d'hier à celui de demain, il vaut mieux diriger le mouvement pour qu'il s'effectue sans trop de dégâts, avec le moins possible de désordres et de violences.

C'est cette idée qui a inspiré les décrets gouvernementaux. Ils violent des lois particulières. Ils s'inspirent de cette loi suprême qui est le salut public.

Pour sauver le franc, pour empêcher la dévaluation monétaire qui permettrait à des spéculateurs de s'enrichir sur la détresse générale, le gouvernement s'est résolu à ces mesures qui doivent empêcher la détérioration irrémédiable des finances françaises. Il les a prises après en avoir mesuré la gravité ainsi qu'il est dit dans le rapport général adressé au Président de la République :

« Pour atteindre ces résultats, nous avons dû arrêter des dispositions dont nous ne nous dissimulons ni la rigueur, ni la hardiesse. Elles constituent, dans le sens le plus complet du mot, une action de salut public, à qui nous avons dû sacrifier certaines préférences et même des principes traditionnels. Notre conviction est absolue que par là seulement nous pouvons sauver l'essentiel. »

« Conduits à de telles nécessités, nous avons voulu du moins que le sacrifice soit égal pour tous et réduit au minimum dans son importance et dans le temps. »

« L'égalité dans le sacrifice est un principe qui s'impose aujourd'hui de façon absolue : nous lui avons subordonné, comme on le verra plus loin, les considérations les plus valables, assurés qu'il n'en est pas de supérieures à cette règle d'élémentaire équité. »

Peut-on croire que de pareilles mesures — si dures et qui, considérées du point de vue personnel, peuvent paraître injustes, mais qui relèvent d'une justice supérieure, celle du salut commun — peut-on croire qu'un gouvernement les prenne de gaité de cœur ? Peut-on croire qu'il aurait recours à ces terribles moyens si la force des choses ne l'y obligeait pas ?

Ces décrets-lois, d'ailleurs, ne peuvent pas avoir la prétention de tout résoudre. Leurs auteurs ne sauraient

supposer qu'ils suffiront à la réadaptation générale d'une société en voie de transformation ! Non. Mais ils doivent contribuer à la rendre possible en empêchant la ruine générale. « Si l'on ne réussissait pas, en haut « lieu », écrivait hier Lucien Romier, « à épargner au peuple français l'épreuve d'une débâcle financière et monétaire, le moment viendrait bien vite où, pour arrêter cette « débâcle, un sauveur serait réclamé par la foule elle-même sans « condition. »

Cette idée est très juste et à ce point de vue ces décrets-lois constituent un acte de préservation et de défense « antifasciste »...

On demandait ces jours derniers au gouvernement de maintenir la liberté. Eh ! bien, il est en train d'essayer de la sauver en sauvant le régime. Qu'il ne réussisse pas dans son entreprise et la débâcle est certaine.

Alors, on peut tout craindre ! Que les opposants y songent ! S'ils n'acceptaient pas de se conformer à cette législation de salut public, c'est eux qui auraient préparé les voies à la dictature.

Et alors, ils en verraient bien d'autres !...

Ce ne serait que justice pour eux et pour les démagogues qui menacent de donner l'assaut aux décrets-lois et on ne les plaindrait pas ! Le malheur est que, de cette perte de la liberté et de cette tyrannie dictatorialle qu'ils auraient attirée sur le pays, ils ne seraient pas seuls à souffrir !...

Emile LAPORTE.

— 0 —

### UN PETIT MOT D'ECRIT

## Syndicats d'artistes

Les voici syndiqués. Qui ? Les artistes. C'était prévu. Tout les poussa à ce geste d'organisation qu'a fait depuis longtemps le monde du travail, en sa vieille expérience. Instrument de préservation, de défense, d'étude, de lutte et souvent de conciliation, le syndicat s'impose à toutes les professions. Et pourquoi les artistes ne l'auraient-ils pas adopté ? Eux aussi sont des travailleurs, avec tout ce que ce mot comporte d'accomplissement — mais leur activité est de luxe... C'est à dire, que cette activité-là, de plus nécessaire que celle d'activité-là. D'un dieu mystérieux ils ont reçu une mission qui va loin dans le temps et s'étend à toutes les âmes, une mission qui, accomplie, crée une richesse non pas seulement nationale, mais humaine dont le rayonnement de vie est indéfectible.

On peut ne pas désespérer de l'être le plus épais s'il est vrai que quelque petite leur l'habite un instant devant une toile de maître, un morceau de sculpture ou un noble monument. Pour les autres, l'œuvre d'art débroussaille l'âme ; elle instaure un état de méditation enchanteresse où, dégagés de nos attaches sortantes, nous vivons dans une sorte de vérité nourricière et éternelle. Fait d'harmonie, de calme perfection, de raison, d'accomplissement, une telle plénitude intérieure, l'art seul peut l'assurer.

Ceux-là donc qui sont marqués pour donner aux hommes un si haut enseignement, une délivrance si bienfaisante, ont compris qu'il leur fallait se grouper aux fins de défendre seulement leur droit à la vie. Poussés par de tracasantes puis obsédantes nécessités, ils ont pris nettement conscience du milieu social d'aujourd'hui qui, comme chacun sait, n'est qu'une jungle sans grandeur, sans pittoresque et sans mystère. Combats après ou sous, appétits, combats, nations, traquenards, lâchetés, injustices, voilà quelques motifs pour la toile de fond de notre époque désaxée.

Les artistes, qui sont purs et allègres dans leur existence souvent gênée, n'avaient pas voulu faire de ces contingences une tragédie. Ils parlaient de crise, de temps difficiles, comme tout le monde, mais pensaient à autre chose. Mais il virent, à la longue, qu'on ne venait guère à eux pour les aider, à eux si peu encombrants, si peu utiles aux partis et aux politiciens.

C'était, en vérité, comme s'ils avaient vécu hors de la cité. Bien sûr, ils se rappelaient les années d'après-guerre, ruisselantes de caresses et de profits rapides, cette poussée des nouveaux riches, des snobs et des spéculateurs vers les productions de l'art. Charmés, ils s'étaient persuadés sans trop résister que cette étrange frénésie ne finirait pas...

Aujourd'hui, groupés et la volonté bien tendue, ils commencent de lutter pour que la place qu'ils méritent dans la vie de la nation leur soit maintenue. Seront-ils entendus ? Mais oui, mais oui, demain peut-être. En attendant, les

## Informations

### Les décrets-lois

Le Conseil des ministres a examiné la question, au sujet des mesures complémentaires qui doivent être prises prochainement en vue de la restauration de l'activité économique.

Au cours de ces entretiens a été surtout mis au point, avant d'être soumis à la signature du Président de la République, un décret instituant un comité supérieur de l'administration départementale et communale, qui aura, notamment, dans ses attributions, le contrôle des finances locales.

### Pour ranimer l'activité économique du pays

Au cours des entretiens qu'il a eus avec quelques-uns de ses ministres, M. P. Laval s'est préoccupé, selon le vœu exprimé par les experts qu'il n'a cessé de consulter, des mesures à prendre pour ranimer l'activité économique du pays et diminuer en même temps le coût de la vie, compléments nécessaires du rétablissement de l'équilibre budgétaire.

Pour la réduction des prix de certaines denrées des ententes amiables vont être recherchées.

Les membres du gouvernement se sont également préoccupés de la lutte contre le chômage et de la reprise des grands travaux soit d'intérêt général, soit d'intérêt départemental et communal. Un programme en ce sens va être sans doute prochainement élaboré.

### Grands invalides tuberculeux

Divers commentaires ayant accompagné la publication du décret relatif au prélèvement exceptionnel de 10 0/0 sur les pensions de guerre, la présidence du conseil communique jeudi matin la note suivante :

« Le prélèvement exceptionnel de 10 0/0 ne saurait, suivant une décision prise par le gouvernement, frapper ni les allocations spéciales supplémentaires aux grands invalides ni l'indemnité temporaire aux tuberculeux pensionnés à 100 0/0 non hospitalisés. »

Un texte sera incessamment promulgué à cet effet.

### A la Banque de France

La Banque de France a abaissé le taux de son escompte de 4 à 3 1/2 0/0. Le taux des avances sur titres est ramené de 6 à 5 0/0, celui des avances 30 jours, de 4 à 3 1/2 0/0.

### Le déficit des chemins de fer

Les décrets-lois pris par le gouvernement apportent une nouvelle contribution à la réduction du déficit des chemins de fer par application au personnel et aux titres d'emprunt des réseaux des dispositions générales de réduction de 10 p. 100 des dépenses publiques. Il va de soi que les agents des réseaux bénéficieront de la disposition qui ramène à 3 p. 100 jusqu'à 8.000 francs, à 5 p. 100 de 8.000 à 10.000 francs le sacrifice demandé au personnel.

Le même décret, qui institue ce prélèvement sur les dépenses publiques, fait subir aux revenus des bons et obligations émis par les réseaux une réduction de 10 p. 100.

L'ensemble de ces nouvelles mesures constitue une deuxième étape dans la politique de résorption du déficit des chemins de fer. Elle ajoute un milliard aux réductions déjà opérées par la mise en application des mesures antérieures.

### En Espagne

Devant le conseil des ministres, le président de la République a prononcé un discours sur la politique intérieure et internationale.

Sur ce dernier plan, le chef de l'Etat estime que l'Espagne doit intensifier ses relations avec l'étranger.

Quant à sa situation intérieure, il a insisté sur la nécessité de développer une politique de concorde, afin d'éviter la lutte qui se dessine entre partis.

M. Zamora a invité une fois encore le gouvernement à faire approuver avant tout la réforme de la loi électorale et à permettre ainsi une consultation prochaine de la nation.

### Contre le roi de Bulgarie

Un nouveau complot contre la vie du roi Boris a été découvert et déjoué avant qu'il n'ait pu être mis à exécution.

L'attentat devait être exécuté alors que le roi passait en revue les Sokols au cours d'un festival qui prenait fin dimanche dernier.

Plusieurs milliers de Yougoslaves et de Bulgares participaient à cette fête. Quatre officiers et trois membres de la maison royale ont été arrêtés à Vranja.

budgets des Beaux-Arts, cette année, se distinguant par leur modestie et l'Exposition d'art italien a fait des Salons de bien impressionnants déserts.

RIPE et RAPE.

### Incident russo-japonais

Le 9 juillet, des soldats soviétiques ont tiré des coups de feu sur un canot automobile japonais qui remontait le fleuve Amour, à 400 kilomètres en amont de Heiho. Il n'y a pas eu de victime, mais les balles des soldats soviétiques ont mis hors de service le canot japonais qu'une canonnière mandchoue a dû remorquer.

Les autorités mandchoues vont adresser à ce sujet une protestation au gouvernement soviétique.

### Haussa du franc à Londres

La publication des nouveaux décrets-lois en France a entraîné ce matin un nouveau raffermissement du franc.

### Les troubles de Belfast

La situation demeure très tendue. Les incidents se suivent presque sans interruption.

C'est ainsi que deux groupes hostiles se sont affrontés dans le Ledge Road et les rues adjacentes. Plusieurs coups de feu ont encore été tirés à cette occasion. De forts détachements de police, appuyés d'automobils blindés, ont été aussitôt envoyés.

Toute la ville a pu entendre le bruit des coups de mitrailleuses tirés sans doute au-dessus de la tête des manifestants pour les effrayer. Une douzaine d'incendies ont été allumés et des précautions spéciales ont dû être prises pour enrayer l'activité des incendiaires.

### EN PEU DE MOTS...

— M. Halleburton, un Américain, a expédié à Martigny, au pied des Alpes, un éléphant. L'Américain se propose à l'instar d'Annibal, de passer sur son éléphant le col du St-Bernard et de gagner Aoste et Rome, par étapes.

— La police allemande a saisi, à Berlin, jeudi, 11 journaux français parmi lesquels le Figaro, le Soir, l'Action Française, le Journal des Débats, l'Echo de Paris.

— Un tremblement de terre s'est produit à Formose. Il y a 47 personnes tuées et 155 blessées.

— Un missionnaire, venant de la vallée du Han (Chine), où se trouvent 300 mille réfugiés des régions inondées, rapporte que le choléra sévit parmi eux.

— Une fortune de 240 millions va revenir en héritage à six familles de Montréal et à un habitant de New-York. Cette fortune leur a été laissée par un oncle qui s'était fait chercheur de diamants en Afrique du Sud et qui avait fait fortune.

— La direction de la marine militaire allemande a décidé la création d'une école où seront formés les équipages de la flotte sous-marine.

## NOS ÉCHOS

### Petites difficultés linguistiques.

Voici quelques phrases publiées par Graphica, qui doivent présenter certainement des difficultés de prononciation pour les non-initiés.

Nous portions les portions.  
Les poules du couvent couvent.  
Mes fils ont cassé mes fils.

Il est de l'Est.  
Je vis ces vis.  
Cet homme est fier, peut-on s'y fier ?  
Nous éditions de belles éditions.

Nous relations des relations intéressantes.  
Nous acceptions ces diverses acceptations de mots.  
Nous inspections les inspections elles-mêmes.

Nous exceptions ces exceptions.  
Je suis content qu'ils content cette histoire.

Il convient qu'ils convient leurs amis.  
Ils ont un caractère violent, ils violent leur promesse.

Ils expédient leurs lettres ; c'est un bon expédient.

Nos intentions sont que nous intentions ce procès.

Ils négligent leurs devoirs ; je suis moins négligent.

Nous objections beaucoup de choses contre vos objections.

### Appréciation enfantine.

Tristan Bernard, qui est un très bon grand-père, entretient des conversations avec ses petits-enfants. L'autre jour, il disait à la fillette, âgée de 5 ans, de son fils :

— Combien as-tu de doigts aux mains ?  
— Dix.  
— Et aux pieds ?  
Alors, l'enfant prit un air mystérieux et se penchant vers l'oreille du célèbre écrivain :

— Aux pieds, je ne sais pas, murmura-t-elle, tu sais, j'en ai sûrement beaucoup, car il y en a plein mes chaussures.

### AU FIL DES JOURS...

## CABRERETS

A la trentième fois comme à la première, passer une journée à Cabrerets est pour moi un vif plaisir. Notre Quercy abonde en sites ravissants. Celui-ci possède le double attrait de la grandeur et de la grâce. Prête à finir, la vallée du Célé, comblée de beautés diverses par la nature, dotée par l'homme de tant de parures de surcroît, semble vouloir assembler et préciser dans son dernier village les traits les plus marquants de sa physionomie. Au voyageur qui se dirige vers le Lot, Cabrerets présente une conclusion inoubliable à la descente du Célé ; à celui qui gagne Figeac, Cabrerets est une introduction éloquentes à la suite des découvertes que la montée lui réserve.

Nulla part, dans ce couloir ax-pièges prestigieux, la falaise ne se dresse avec plus de majesté. Nulla part, elle ne revêt des colorations plus variées et plus étranges. Ailleurs, les escarpements s'étagent. On en compte parfois six ou sept, superposés et séparés entre eux par des terrasses. Ici, ils montent d'un seul jet, plus verticaux encore au sommet qu'à la base, souvent surplombants. Roquecourbe paraît menacer d'écrasement les insouciantes maisons alignées à ses pieds. Parfois, d'un roc détaché, elle fronce quelque toit pour affirmer, sans rigueur excessive, les risques de son voisinage. Elle accentue ses airs redoutables en portant, suspendu à son flanc, ce reste de forteresse troué, démantelé, lézardé, chancelant en apparence, à qui les Anglais, qui y tinrent garnison durant la guerre de Cent Ans, ont laissé leur nom. Au pied de ce mur sourcilieux, le Célé, luisant et prompt comme une coulouvre, glisse en serpentant sous les saules. Son eau profonde reflète arbres, façades et rochers. Elle s'éclaircit çà et là des éclaboussures de clarté dont le soleil parvient à l'asperger.

Le Célé est un torrent. Il ne veut pas qu'on l'oublie. Après de longues périodes de calme, il entre soudain en furie et ravage tout sur son passage. Certain vilain jour, peu ancien, il renversa d'un coup trois des ponts dont il caressait les piles depuis plus d'un siècle. Celui qu'on a reconstruit à Cabrerets ne comporte qu'une seule arche, portique robuste, aux lignes simples et harmonieuses qui, suffisamment patiné aujourd'hui, est digne de livrer passage au vif courant de la rivière figeacoise.

Celle-ci, encore frémissante d'avoir accueilli le flot limpide tombé de la conque de la Pescalerie, reçoit dans Cabrerets un nouvel et dernier affluent. La Sagne, qui vient d'égayer de ses fantaisies les replis d'un vallon sévère, de peupler de ses cascades la lisière de la grand-place, les rues et les jardins du haut du bourg, se jette d'un saut final dans le Célé. Grossi de la sorte, notre torrent va s'élargir pour d'autres raisons. Un barrage lui oppose sa contrainte. Un vieux moulin ravissant la lui impose. Et cet arrêt lui permet de contempler, campée sur un éperon dont seule la route la sépare, une des plus fières et élégantes silhouettes de logis seigneurial qui soit en Quercy. Le pié-

destal est beau. L'œuvre qui le surmonte, une petite merveille. Le château de Cabrerets possède des prestiges rarement égalés par de plus grands que lui : la hardiesse de sa terrasse, l'élan et la force de sa tour flanquante.

A l'autre extrémité de la plateforme rocheuse qui supporte l'ancienne demeure de Biron, l'éperon se relève. Sur cette butte, l'église paroissiale érige une nef et un clocher sans éclat par eux-mêmes, mais sauvés de la banalité par leur situation. Une esplanade aux belles vues la sépare du cimetière, proche duquel se carrent, tout neufs, mais heureusement assortis aux murs du château par leur forme et leur couleur, une maison d'œuvres et un musée de préhistoire.

L'intérêt préhistorique, en effet, est venu renforcer le lustre que ce bourg quercynois tenait de son site pittoresque et de son histoire mouvementée. Cabrerets en doit le bienfait à M. l'abbé Lemozi. Ce prêtre s'était distingué déjà par d'abondantes et précieuses découvertes dans les abris sous roche et les dolmens du causse de Rocamadour. En l'appelant à la cure de Cabrerets, l'autorité diocésaine lui a donné le moyen de révéler plus complètement ses dons de prospecteur, d'organisateur et de savant. Grâce à lui, le Quercy fournit une claire réplique au Périgord ; Cabrerets complète originalement les Eyzies.

Des recherches anciennes avaient fait apparaître la richesse en témoignages du labour et de l'art de nos lointains ancêtres que pourraient livrer à notre curiosité émue des fouilles méthodiquement opérées dans les vallées du Célé et de la Sagne et sur les pechs d'alentour. M. Lemozi s'attache à réaliser l'entreprise ébauchée par ses prédécesseurs. Il fit jaillir des anfractuosités des falaises, des cavernes explorées ou non, trésors après trésors. Puis il découvrit, explora, aménagea la grotte-temple de Pech-Merle, splendide dédale de galeries et de salles aux parois sculptées par la nature et peintes par l'homme primitif. Enfin, l'entrepreneur abbé vint d'assembler dans le musée voisin de l'église dont j'ai parlé plus haut, les innombrables reliques exhumées par lui de la terre du causse et de la rivière : synthèse mais non couronnement d'une œuvre déjà longue mais qui se poursuit et nous promet d'autres curieux développements !

Au retour de la Pescalerie, de Pech-Merle, du château, du musée, il fait bon s'asseoir sous les fraîches tonnelles de Cabrerets. Vigne vierge, houblon, clématite et jasmin entrecroisent leurs rameaux sur nos têtes. Ce toit léger tamise la lumière et filtre la brise en l'embaumant. L'écran ajouré du feuillage laisse apparaître : en bas, le miroitement des eaux du Célé et de la Sagne ; en haut, les parois aux mille nuances des escarpements de Roquecourbe. Nombreux et savoureux, les mets locaux se succèdent sur la table. Est-il meilleur repas que celui qui associe le régal des yeux au contentement du palais ?

Eug. GRANGÉ.

### Un nom de 33 lettres.

On vient de nommer dans la ville enchanteresse d'Haïti un nouveau directeur des postes. Seuls, deux ou trois journaux étrangers ont donné le nom de cet honorable fonctionnaire qui s'appelle, bien involontairement d'ailleurs, M. David Kaphokhoakimlokewoacakemajhanok, qui est, paraît-il, le plus long mot de la langue française, ne va-t-il pas maintenant nous sembler d'une brièveté dérisoire ?

### Bonne raison.

— Voyons, ne cherche pas là. Je te dis que c'est là-bas que j'ai perdu ma broche !  
— Possible... mais, ici où l'on voit clair, c'est plus commode pour chercher...

LE LISIUR.

# Chronique du Lot

## LES DECRETS-LOIS

### L'impunité des Responsables et le Châtiment des victimes

Le Gouvernement, après avoir fait son inventaire et établi son bilan, vient de mettre en *Décrets-Lois* les mesures de *Santé Publique* que le lâchissement des mœurs publiques vient de rendre nécessaires.

Vingt Missions sont chargées de rechercher et de supprimer les abus dans les Administrations de l'Etat, des départements et des communes. Il convient de dire ce que cela signifie.

Sous le régime censitaire les élus étaient contraints de faire les frais de leurs élections. En Angleterre, encore de nos jours, les élus savent qu'ils devront prélever sur leur budget personnel des sommes importantes pour financer certaines institutions publiques, de telle sorte qu'ils ne sont pas enclins à multiplier sans nécessité, par des promesses, le nombre des institutions et les œuvres. En France il n'en va pas de même. — Les candidats se livrent à des surenchères de promesses aux citoyens, parce qu'ils ne voient dans les citoyens que des électeurs. Puis, quand ils sont élus, ils demandent aux contribuables les sommes nécessaires à l'exécution de leurs promesses. Ensuite, pour se soustraire à la tutelle et au contrôle des électeurs, ils multiplient les emplois et les doubles emplois pour faire des électeurs des fonctionnaires et les placer sous leur tutelle.

Comme les promesses, les services et les emplois sont infinis, les impôts ont dû être multipliés et exagérés sans mesure. Impôts directs et indirects, sur les personnes et sur les choses, sur la propriété mobilière et immobilière, sur la fortune acquise et sur la fortune en formation, sur les immeubles, sur les industries et sur les commerces.

Pour rendre les promesses plus alléchantes, on multiplie les emplois et les doubles emplois et les avantages attachés à chacun de ces emplois.

Ce ne sont ni les Hommes d'Etat, ni les Hommes de Gouvernement qui ont l'initiative et la responsabilité des dépenses. L'initiative appartient à chaque élu, quels que soient son intelligence, son esprit démagogique ou son sentiment du devoir. Mais il n'y a pas de responsables!

Partout, dans toutes les assemblées élues, on a dépensé et voté des impôts sans compter.

Dans sa profession de foi, un candidat au Conseil général du Lot a dénoncé avec éclat les vices du système et le Conseil général de Saint-Géry n'a pas hésité à faire l'examen de conscience du Conseil général du Lot.

De notre côté, nous avons eu l'occasion de signaler la progression vertigineuse des centimes départementaux dans le Lot et des centimes communaux à Cahors, ainsi que la politique d'emprunts désordonnés pratiquée par l'Assemblée départementale. On a multiplié les centimes pour être en situation de multiplier les emplois et les dépenses. Cela s'est fait à un rythme de folie qui nous vaut un cruel réveil.

Voilà ce qu'est devenue dans les villes et dans les bourgs la mentalité des Notables.

Ici, comme ailleurs, on s'est grisé de l'orgueil d'avoir des Parlementaires puissants pour arracher à l'Etat la manne des subventions, comme une pluie bienfaisante qui devait fertiliser les départements!

Chacun s'est hâté de piller le Budget pour arriver avant les autres. On a démolé la Nation, ruiné l'Etat et découragé les contribuables.

Les Décrets-Lois étaient inéluctables. C'est la dernière planche de salut!

Il faut que chacun accepte de s'y soumettre, quelle qu'en soit leur pénible rigueur.

Personne, certes, ne songe à se réjouir des mesures imposées, mais le redressement budgétaire permettra la restauration économique.

Il ne faut pas oublier, écrit un de nos confrères : « que le plan actuel est double, qu'il est à la fois financier et économique, qu'il rend solidaires le redressement des finances publiques et celui de l'économie nationale. »

Et s'il est des Français qui se refusent à reconnaître le courage de M. Laval, la presse étrangère — anglaise surtout — est pleine d'admiration pour le Président du Conseil Français. Or, les Anglais ont un passé récent qui leur permet une opinion ayant quelque valeur!...

Paul GARNAL.

### Pas d'appareil sonore

Pour défaut d'appareil sonore à son vélo, procès-verbal a été dressé à M. Sarrazac, cultivateur à Pinsic.

### UN SALE COUP!

Mauvaise affaire pour un cor de se rencontrer avec « Le Diable »! « Le Diable » enlève les cors en six jours pour toujours. Mais attention!... exigez « Le Diable », 3 fr. 95, toutes pharmacies. A Epemay, pharmacie Weinmann, et à Cahors, pharmacie Orliac.

## LA BAISSÉ DU PAIN

En exécution des décrets-lois, du 17 juillet 1935, M. le Préfet du Lot a pris, le 18 juillet, un arrêté fixant le prix du pain de consommation courante à 1 fr. 35 le kilo, dans toutes les communes du département.

### Justice de paix

M. Dulac est nommé suppléant du juge de paix de Labenque, en remplacement du regretté docteur Cazès.

M. Lautard est nommé suppléant du juge de paix de St-Germain, en remplacement de M. Coulou, atteint par la limite d'âge.

**La croix du combattant volontaire**  
La croix du combattant volontaire, réclamée depuis longtemps et à juste titre, vient d'être créée par un décret-loi paru au « Journal Officiel ».

La nature de l'insigne et la couleur du ruban seront fixées ultérieurement.

### Médaille du travail

La médaille d'argent du travail est décernée à M. Maruéjols, manoeuvre à la société des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, à Cuzac et à M. Schalacroix, employé dans la maison Chantalou, à Souillac. Nos félicitations.

### Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 8 au 13 juillet 1935, a été la suivante:

Nombre de placements à demeure: 5 hommes, 2 femmes.

Interlocaux: 6 hommes, 1 femme. En extra: 1 homme.

Demandes d'emploi non satisfaites: 6 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites: 2 hommes.

« Le fonds de chômage secourt 6 hommes. »

### Un de moins!

M. Rieros, propriétaire aux Esplacés (commune de Teyssieu) a abattu à coups de bâton un gros blaireau qui était aux prises avec son chien.

### Emploi de la main-d'œuvre étrangère

On communique: La police mobile de Toulouse s'est transportée sur différents chantiers de notre ville aux fins de vérifications sur l'emploi de la main-d'œuvre étrangère.

Au cours de ces opérations, plusieurs infractions ont été relevées et leurs auteurs seront traduits devant le tribunal correctionnel.

A cette occasion la police met en garde les entrepreneurs, commerçants et industriels qui emploient des étrangers afin de leur éviter des surprises désagréables.

Ils pourront, certes, dans certains cas, employer des étrangers, mais cela en conformité des lois et règlements en vigueur.

### Permis de conduire

La Commission du retrait des permis de conduire les autos, motos, s'est réunie vendredi à la Préfecture.

La Commission a prononcé le retrait de permis, temporairement, à 11 automobilistes ou motocyclistes.

## ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 13 au 20 juillet 1935

### Naiissances

Lavaysse Marcelle, rue du Four-Sainte-Catherine, 1.

Avezou Louis, rue Wilson.

Huot Jean, rue Wilson.

Bornes Micheline, rue Paramelle, 3.

### Publications de mariages

Bertin André, instituteur à St-Ouen (Seine), et Frayssinet Yvonne, s. p. à Cahors.

Domens René, lieutenant au 16<sup>e</sup> R.T.S., à Cahors, et Abel Marie, s. p., à Oloron-St-Marie (Basses-Pyrénées).

Pommiès Marius, cultivateur à Larroque-Cahors, et Bonhomme Joséphine, s. p., à Cours (Lot).

### Mariages

Espitalier François, voyageur, et Raoul Paule, sage-femme.

### Décès

Boissy Joseph, retraité, 50 ans, place des Carmes, 12.

Miquel Augustine, veuve Rollie, s. p., 76 ans, rue A.-de-Magny, 2.

Gauthier Marie, épouse Paillas, s. p., 40 ans, rue Wilson.

Carayon Marie, s. p., 8 ans, rue Wilson.

Lestrade Rose, veuve David, s. p., 83 ans, Moulin de Labéraudie.

Mercadier Magdelaine, veuve Théron, s. p., 72 ans, rue St-Urissime.

Gaubert Pierre, jardinier, 60 ans, rue de la Guinguette.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 20  
DIMANCHE 21 (à 21 heures)

Dimanche matinée à 15 heures

Deux grands films  
Jean TOULOUT, MIHALESKO  
Suzanne CHRISTY

DANS

### La Croix du Sud

d'après le roman de Paul Achard

Madeleine SORIA, Lucien ROZENBERG

DANS

### Cette nuit-là!

d'après la pièce « L'Oiseau de feu » de Louis de Zilagy

## CAHORS

### MAUVAISE PERIODE

Que nous réserve la fin de juillet, comme température? Diminution ou aggravation de chaleur. Dans tous les cas, nous continuons à être bien chauffés et toutes les invocations à la fraîcheur restent vaines.

Et cela ne fait l'affaire de personne. Les propriétaires craignent pour les récoltes. Les légumes coûtent cher: dam! c'est que les jardiniers ne craignent pas d'utiliser pompes et arrosoirs pour rafraîchir les terres desséchées.

C'est du travail qui, tout naturellement, doit être payé.

Par contre, on a annoncé au personnel des Assurances Sociales de Cahors que ce service allait être transféré à Toulouse qui groupera, également, les services de Montauban, d'Agen, de Rodez.

Ca, en dépit de la sécheresse qui sévit, c'est une... douche désagréable qui tombe sur Cahors.

Si c'est pour raisons d'économie, il n'y a qu'à s'incliner devant la mesure. Mais, comme on le conçoit, cette mesure ne peut pas être accueillie avec joie, au moins à Cahors.

Il y a quelques mois, le dépôt de gare a été en partie dépeuplé de ses employés. Ils ont quitté Cahors, comme le quitteront, les employés des Assurances sociales.

20 à 30 employés du Dépôt, 13 employés des Assurances sociales qui s'en vont, emmènent leur famille. D'autre part, il faut, également, indiquer que bon nombre d'employés, d'ouvriers qui étaient occupés au Magasin des Tabacs, ont été licenciés et plusieurs ont quitté notre ville.

Autant d'habitants de moins! Tout de même, si notre pauvre — oh! oui! — Cahors a été, jadis, une cité florissante, il a bien changé, depuis, et il changera encore davantage, demain!

Ayons foi, cependant, en un avenir meilleur, et qu'après la sécheresse vienne un bon arrosage! En vérité, il semblait que Cahors méritait d'être mieux servi! Dans tous les cas, c'est une bien mauvaise période qu'il subit!

L. P.

### Légion d'Honneur

Nous apprenons avec plaisir que M. Gaston Deniau, le négociant bien connu de la rue du Maréchal-Foch, vient d'être promu chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, avec les brillants états de service suivants: lieutenant de réserve du centre mobilisateur 171, 31 ans de service, 5 campagnes, 2 blessures et citations. — Nous adressons à notre compatriote nos vives félicitations.

### Baccalauréat

Voici les élèves du lycée Gambetta qui sont définitivement reçus à la session de juillet:

1. Classe de mathématiques: MM. Barel, Polack.

2. Classe de Philosophie: MM. Arnal, Bès, Lagard, Mercadier, Paillas.

3. Classe de 1<sup>re</sup> A: M. Marmiesse.

4. Classe de 1<sup>re</sup> B: MM. Arlet, Fombouze (Mention Bien); Poujade (Mention Assez Bien).

5. De l'École normale d'Instituteurs: M. Monzat (Section B.).

Nos félicitations.

### L'enfance malheureuse

Ces jours derniers, M. Roquain, commissaire de police, fut informé que dans un immeuble de la rue Donzelle il y avait une fillette âgée de 4 ans qui était privée de tous soins et se trouvait dans un état de saleté inconcevable.

M. Roquain se rendit rue Donzelle chez les parents de la fillette, les époux Bru. Il pénétra dans la pièce qu'ils occupent, et trouva l'enfant couchée sur le sol et constata qu'elle ne recevait pas de soins de propreté.

M. le docteur Alazard, qui avait accompagné M. Roquain, fit des constatations identiques. Un rapport, en ce sens, a été adressé au Parquet.

### Chèques sans provision

Ces jours derniers, devant la 13<sup>e</sup> Chambre correctionnelle de la Seine a comparu Mlle Paule Couyba, originaire du Lot et qui habitait Cahors, rue du Séminaire, pendant plusieurs années.

Elle a été poursuivie pour émission de chèques sans provision. Elle a été condamnée, par défaut, à 1 mois de prison.

### Insuffisance d'éclairage

Pour insuffisance d'éclairage à son auto, M. Douzet, demeurant à Limges, et de passage dans le Lot, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

### Incendie

Un incendie s'est déclaré dans la grange de Mme Veuve Bernadou, propriétaire à Rouillac (commune de Montcuq).

Les voisins alertés accoururent, mais ils durent se borner à sauver les bêtes qui étaient dans la grange.

Celle-ci contenait 100 quintaux de foin qui ont été la proie des flammes. L'incendie serait dû à un court-circuit.

## ON RECLAME

Les voyageurs qui arrivent à Cahors par la route de Paris doivent avoir une bien mauvaise impression de notre ville en rencontrant, en bordure même de la route, le dépôt fumant et puant des ordures ménagères. Il leur faut très souvent traverser un nuage de fumée nauséuse qui n'est pas précisément un bon apéritif et qui d'autre part est extrêmement dangereuse, car elle masque la vue comme un brouillard épais.

Ce n'est pas tout. Le vent qui souffle sur les ordures entraîne les plus légères et les papiers souillés jalonnant la route sur plusieurs centaines de mètres. Rabelais y trouverait son compte, mais nous doutons fort que les voyageurs en soient très satisfaits.

Il importe que la nouvelle municipalité prenne le plus tôt possible toutes les mesures nécessaires pour éviter un tel désagrément aux touristes et un tel danger pour la circulation et pour l'hygiène.

Nous pensons qu'il aura suffi de l'alerter pour qu'elle agisse promptement.

### ><

### L'AFFAIRE GIUSTINIANI

Judi, la Cour d'Appel d'Agen a rendu son arrêt dans le procès Giustiniani.

On sait que le tribunal correctionnel de Cahors avait condamné M. Giustiniani à 3 mois de prison avec sursis pour abus de confiance.

La Cour d'appel vient de confirmer ce jugement.

### Nécrologie

Nous avons appris avec un vif regret la mort presque subite de Mme veuve Théron, décédée à l'âge de 79 ans.

Mme Théron était la mère de Mme veuve Courné et de Mme Lambert auxquelles nous adressons ainsi qu'à M. Lambert, minotier, à Mlle Lambert, à la famille nos bien sincères condoléances.

### Trouvée morte

Depuis plusieurs jours, les voisins n'avaient pas vu Mme Veuve Jeanne Malroux, 81 ans, demeurant à la Coignée (commune de St-Cirgues). Le maire de St-Cirgues et la gendarmerie de Latronquière, prévenus, arrivèrent sur les lieux. La porte de l'immeuble fut ouverte.

Mme Malroux fut trouvée étendue dans son lit. Elle était morte. M. le docteur Calvet, de Latronquière, a examiné le cadavre et déclaré que la mort remontait à 10 jours environ.

Il n'a relevé aucune trace de violence et il a conclu à une mort naturelle.

### Suicide

Mme Marie Rougîé, 56 ans, propriétaire à Thégra, quitta son domicile en laissant à son mari une lettre dans laquelle elle avait écrit: « Ne me cherchez pas, je vais à la Gascogne ». C'est une de leurs propriétés.

Comme Mme Marie Rougîé souffrait depuis plusieurs années de neurasthénie, qu'elle avait été en traitement dans une maison de santé de Toulouse, dont elle était sortie le 11 juillet dernier, son mari se mit à sa recherche. Un voisin, M. Delmas l'accompagna. Peu après ils découvrirent le cadavre dans un lavoir situé près de la maison. Tous les soins furent inutiles. La mort avait fait son œuvre.

### Pas de plaque

Pour défaut de plaque de contrôle à son vélo, procès-verbal a été dressé à Mme Boudet, de Montvalent.

### TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 19 juillet

Il n'a pas volé la cassette. — Le nommé Joseph Margus, d'origine polonoise travaillait chez M. Sudre, propriétaire à Marmintiac. Certain jour, M. Sudre constata qu'une cassette contenant une certaine somme d'argent avait disparu.

Margus est accusé du vol. Il nia. M<sup>e</sup> Yvonne Lacaze soutient avec éloquence la cause de son client dont elle demande la relaxe.

Le tribunal relaxe Margus.

## JALAPA

le bon détacheur  
LE PLUS ANCIENT - LE MOINS CHER  
Dégraisse et nettoie bien  
Tous Tissus, ROBES et VÊTEMENTS  
En vente chez les Droguistes, Epiciers, Merciers  
et à l'usine du JALAPA à Bordeaux

## Les Sports

### TENNIS CLUB CADURCIEN

Un match amical de tennis aura lieu dimanche au Parc Albert Tassart, et mettra aux prises le T.C. Villefrancois et le T.C. Cadurcien.

L'on se souvient qu'au match « aller » qui eut lieu à Villefrance le 30 juin dernier, les nôtres furent battus, de justesse, il est vrai, par nos hôtes de demain.

Malgré l'absence de Grangé, nous espérons que l'équipe cadurcienne fera tout son possible pour prendre sa revanche.

Les sept parties prévues se dérouleront de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Les amateurs de tennis sont invités à venir nombreux assister à ces différentes rencontres qui ne manqueront pas d'intéresser.

Aucun droit d'entrée ne sera exigé.

## Arrondissement de Cahors

### Castelnau-Montratiér

**Comice agricole.** — Le concours agricole et l'exposition-concours de cnasselas, fruits et primeurs, organisés par le Comice agricole cantonal se tiendront le dimanche 29 septembre prochain à Castelnau-Montratiér.

Pour donner à ces manifestations le plus d'importance possible, il faut que notre comice réunisse l'ensemble de tous les agriculteurs du canton.

Cette association agricole, devenue puissante, pourra alors lutter plus efficacement contre la crise économique du moment.

Plus d'hésitation. Nous invitons tous les propriétaires à verser leur cotisation de membre du Comice pour 1935, soit trois francs, au secrétaire de la mairie de leur commune ou à M. E. Drillières, trésorier du Comice, directeur de l'École communale de Castelnau.

**Carnet blanc.** — Le 24 juillet sera célébré à Nancy, le mariage de notre distingué compatriote, M. Pierre Ginibre, originaire des Clapiers-Ganic, avec Mlle Madeleine Fraye.

Aux jeunes fiancés, tous les deux professeurs à Clermont-Ferrand, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de brillant avenir.

Nous exprimons à leurs familles nos félicitations les plus vives et les plus sincères.

### Pontcirq

**Mort des suites d'accident.** — Nous avons appris avec regret la mort, à l'hôpital de Cahors, de M. Souyès, de Pontcirq, qui avait fait une chute de bicyclette. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

### Goujounac

**Compatriote.** — Notre jeune compatriote, M. Fombouze, fils de l'excellent conseiller municipal, vient d'être reçu au baccalauréat. Nos félicitations.

### Calvignac

**Election du maire.** — Nos conseillers municipaux ont procédé, dimanche, à l'élection de leur chef. Notre sympathique ami, Theil Marcelin, a été élu maire; MM. Vernhet Elie et Bousquet Paul, adjoints. Nous sommes heureux du choix qu'a fait la commune de Calvignac en la personne de M. Theil et nous lui adressons nos plus sincères vœux de bienvenue.

### St-Martin-Labouval

**Hyméne.** — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Marie-Louis Richard, de St-Martin-Labouval, avec M. Delsol, entrepreneur à Luzech.

Aux futurs époux nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

### Lebreil

**Erratum.** — La note parue, dans le *Journal du Lot* de vendredi, sous la rubrique « Succès universitaire », à la chronique de St-Pantaléon, aurait dû être insérée à celle de Lebreil, résidence de la famille Lespinet.

### St-Pantaléon

**Fête patronale.** — C'est le dimanche 28 juillet qu'aura lieu la fête patronale de notre commune.

Il nous revient que cette année, notre jeunesse se propose de la célébrer avec un éclat inaccoutumé; aussi bien, nous sommes persuadés que beaucoup d'étrangers et, surtout des jeunes gens des environs viendront nombreux dans notre cité ce jour-là; or, du reste l'accueil le plus bienveillant leur sera réservé.

Comme tous les ans aura lieu, dans la matinée, la visite traditionnelle à la fontaine miraculeuse.

Le bal, auquel présidera un orchestre de choix, aura lieu de 16 h. à 19 heures et il reprendra vers les 21 h. pour prendre fin bien avant dans la nuit. — J.P.

### Valprionde

**Coup de pied de vaches.** — M. Amoureux, propriétaire à Valprionde, soignait ses bestiaux, lorsqu'il reçut un coup de pied d'une vache. Il a été assez gravement blessé au côté gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Fombouze-Buély.

### Puy-l'Evêque

**Distinction honorifique.** — M. Reygasse, Directeur d'École à Puy-l'Evêque, vient de recevoir la rosette d'officier de l'Instruction publique.

Cette nomination sera accueillie avec joie par tous ses nombreux amis. Elle sanctionne d'une façon parfaite une carrière professionnelle toute de dévouement à l'école laïque et à la République.

Nous tenons à lui exprimer, ainsi qu'à sa famille, au nom de notre vieille amitié, nos chaleureuses et amicales félicitations. — L. D.

### Castelfranc

**Certificat d'études.** — Voici les résultats des examens du Certificat d'études. Sont reçus: École de garçons: les jeunes Cuny (mention bien); Roger Magne, André Magne, André Pardes.

École de filles: les jeunes Joula (mention bien); Alice Cavané (mention bien); Paulette Lhermet, Simone Bach, Yvette Maurel.

Félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leurs dévoués maîtres.

### Duravel

**Epidémie d'oreillons.** — Une épidémie d'oreillons sévit en ce moment sur notre commune; beaucoup d'enfants en ont été atteints ainsi que des grandes personnes.

Grâce à l'isolement immédiat des malades et les mesures préventives

prises, les écoles n'ont pas été licenciées et peuvent suivre leur cours normal.

### St-Martin-le-Redon

**Certificat d'études.** — Voici les noms des élèves de notre école publique qui ont été reçus: les jeunes Etienne Delbreil, Louis Delbreil, Jean Delmas.

Aspirantes: Madeleine Fauché (mention très bien); Jeanne Salon. Félicitations aux lauréats et à leurs dévoués maîtres.

### Grézels

**Succès scolaires.** — Nos écoles publiques

## Elle avait engraisié après la quarantaine

Kruschen lui rend la sveltesse et l'allure d'une femme de 30 ans

Toutes les femmes ont intérêt à lire — et à méditer — cette lettre de l'une d'entre elles, qui écrit :

« Etant affligée d'une constipation opiniâtre et d'un embonpoint consécutif à la quarantaine, je souffrais à chaque réveil de lourdeurs dans le bas-ventre et j'avais essayé vainement plusieurs remèdes, lorsqu'en mai 1932 l'idée me vint d'acheter un petit flacon de Sels Kruschen. L'effet fut merveilleux. Dès la moitié du flacon, la constipation avait disparu. J'achetai un grand flacon, car mes lourdeurs aussi s'étaient dissipées et j'avais maigri sans m'en apercevoir, au ne me reconnaissant pas. J'ai le teint frais et l'allure d'une femme de trente ans. Ma sveltesse nouvelle me rajeunit énormément. » — Mme B. de C., à Paris. (Lettre n° 2411).

Kruschen est la combinaison idéale des sels minéraux les plus aptes à obtenir de notre organisme un fonctionnement normal et harmonieux. Kruschen oblige le foie, souvent insuffisant ou paresseux, à détruire les graisses en excès; il aide les reins et l'intestin à nous débarrasser ponctuellement des résidus de la nutrition. Il supprime toute constipation et empêche la mauvaise graisse de se former et de s'accumuler. L'heureuse proportion des formes, la souplesse, l'énergie et l'entrain sont retrouvés.

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon, 16 fr. 80 le grand flacon (plus avantages).

### Comiac

L'orage. — Au cours du dernier orage, M. Reyssen, qui gardait les vaches dans un pré, se préparait à rentrer chez lui. Tout à coup la foudre tomba. M. Reyssen et les bêtes furent projetés sur le sol. Ils n'eurent pas de mal.

### Laval-de-Cère

Naissance. — Les époux Fernandez viennent d'hériter d'un beau garçon qui a été prénommé Pierre. Compliments au papa et vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### Teysseu

La foudre. — La foudre, le jour du dernier orage, est tombée dans notre commune et a incendié une meule de blé appartenant à M. Carbonnel. M. Carbonnel venait, à peine de terminer la meule. Elle a été entièrement détruite.

### Cajarc

Nécrologie. — Samedi ont eu lieu à Cajarc les obsèques de Mme veuve Joffre, décédée à 79 ans, après une courte maladie.

Une nombreuse assistance l'a accompagnée au cimetière.

Nos sincères condoléances à la famille.

Fête nationale. — La fête nationale n'a pas brillé par elle-même, mais grâce à la fête du Faubourg Ste-Catherine, elle a présenté une grande animation.

Concours de boules, le matin, où Cajarc a dû s'incliner devant Figeac et très brillant concours de pêche le soir, qui a débuté par un défilé humoristique des plus amusants. Costumes pittoresques et entrain merveilleux qui fait honneur à son organisateur, M. Dutour qui peut se vanter d'avoir eu un succès complet. Plus de 100 pêcheurs ont participé au concours. Le soir un bal des plus animés qui a duré jusqu'à minuit. Il va sans dire que tout Cajarc y était groupé et appréciait les organisateurs de la fête.

Contre le doryphore. — Avis aux propriétaires dont les pommes de terre sont ravagées par le doryphore :

Le Service agricole du Lot conseille d'ajouter à la solution de sulfate de cuivre une petite quantité d'arséniat de plomb.

J'ai le plaisir d'annoncer aux propriétaires que j'ai trouvé un moyen plus pratique de détruire le terrible insecte.

Il suffit de pulvériser sur le champ envahi, une solution contenant 1 kilo de chlorure de chaux par 100 litres d'eau.

L'effet est foudroyant. Je regrette que l'aphonie dont je suis affligé ne me permette pas de faire des conférences à ce sujet.

### Corn

Compatriote. — Notre jeune compatriote, M. Roger Bouzou a été définitivement reçu à la deuxième partie du baccalauréat de philosophie. Nos félicitations.

## ZOTOS

### L'ondulation Indéfrisable

Sans appareil, sans électricité, s'impose son succès s'affirme définitivement, malgré les dénigrement intéressés de certains coiffeurs ne sachant pas l'apprécier.

Zotos a ramené à la permanente toutes les personnes que l'appareil fatiguait, que l'électricité inquiétait.

Résultats merveilleux à la Maison POPOVITCH Spécialiste réputé d'Indéfrisable tous systèmes

### Prix raisonnables

4, rue Maréchal-Foch, CAHORS. Tél. 170

### Cardaillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Lafage, maire. Onze conseillers étaient présents. Le Conseil a adopté le budget de 1934-1935. Il a donné un avis défavorable à une demande d'allocation militaire.

### Assier

Succès scolaire. — Notre jeune compatriote, Mlle Marie-Louise Cros, a subi avec succès les examens du brevet supérieur. Nos félicitations.

## Arrondissement de Gourdon

### Gramat

Compatriote. — Notre compatriote M. Lacombrade, fils de notre excellent receveur des Postes de Gramat, vient de subir avec succès les examens de la 1<sup>re</sup> année de pharmacie. Mlle Lacombrade, sa sœur, a subi avec succès les épreuves de la deuxième partie du baccalauréat des lettres. Félicitations.

## LE DRAME DE LA DIGESTION

Les spécialistes des maladies de l'estomac sont d'accord pour témoigner que l'influence de la digestion sur les autres organes du corps, sur le système nerveux et sur la mentalité de ceux qui souffrent des maux d'estomac, est capitale. L'influence d'une mauvaise digestion sur le caractère est indéniable car deux fois par jour la digestion, pour certains maux de l'estomac, constitue de véritables drames. L'excès d'acidité qui occasionne toujours des gaz ou même de la flatulence, des aigreurs, des migraines, des lourdeurs et de la somnolence est cependant enrayé instantanément — neutralisé — par un peu de Magnésie Bismurée prise après les repas. Une petite dose de poudre ou deux ou trois comprimés suffisent. En trois minutes tous ces maux sont soulagés et les drames quotidiens disparaissent de l'existence. La Magnésie Bismurée qui est prescrite par les docteurs, peut se prendre après chaque repas, jusqu'au soulagement définitif et complet. La Magnésie Bismurée a ceci de particulier qu'elle n'appartient à aucun autre remède contre les maladies d'estomac : elle ne crée pas l'habitude, c'est-à-dire qu'il est inutile de vous droguer jusqu'à la fin de vos jours. En vente dans toutes les pharmacies au prix de 40 fr. ou en grand format économique 44 fr. 85.

### Dégagnac

Mise au point. — Sous ce titre et faisant appel à notre impartialité, M. Bazillou, ancien maire de Dégagnac, nous demande la publication de l'article suivant :

« L'article, paru dimanche dernier, sur la situation budgétaire de la commune était erroné et susceptible de tromper les électeurs et les contribuables. Je ne répondrai pas par des phrases haïeuses, mais par des chiffres, mettant quelque peu au défi de les contredire ; ces chiffres je les trouve :

« Dans une copie d'un extrait de délibération du Conseil municipal du 7 juillet 1935.

« 2<sup>e</sup> Dans une copie du budget voté le même jour, par la nouvelle municipalité.

« Il est dit dans la délibération sus-nommée :

« Stance du 7 juillet 1935. — Le Conseil municipal, vu... »

« Délibère :

« Statuant sur la situation comptable » au 31 décembre 1934, déclare le compte de débiteur sur son compte de la gestion 1934 de la somme de »

« 203.301 francs 61 centimes. »

« Ce chiffre, je l'ai donné durant la campagne électorale; comment se fait-il que je le retrouve dans une délibération qu'a dû prendre la nouvelle municipalité, s'il n'est pas exact ?

« C'est qu'il est exact, il exprime le solde créditeur au 31 décembre 1934, mais comme l'exercice n'est clos qu'au 31 mars 1935, qu'il y a eu des dépenses durant le 1<sup>er</sup> trimestre 1935, le résultat définitif de l'exercice 1934 est un excédent de 195.587 fr. 31; ce n'est pas 8.610 francs comme on vous l'a dit.

« 8.610 francs est le chiffre de ceux qui font l'élevage des canards ; 195.587 francs 31 est le chiffre que vous trouvez au registre des délibérations et à la première page du Budget additionnel, voté le 7 juillet 1935, par la nouvelle municipalité, avec les ressources laissées par l'ancienne.

« Je sais fort bien que cette somme n'est pas entièrement disponible, il faut en amputer certaines dépenses obligatoires et 26.000 francs environ de travaux exécutés qui sont à prendre sur les restes à payer.

« Revenons à nos 8.610 francs.

« 8.610 francs, c'est la somme de trois articles de dépenses des chapitres additionnels :

« Art. 26 : Lavoir et fontaines... 2.800 fr. »

« Art. 27 : Chemins ruraux... 4.410 fr. 50 »

« Art. 28 : Matériel scolaire... 1.400 fr. »

« On a oublié d'y ajouter :

« Art. 6 : Chemins vicinaux... 85.124 fr. 93 »

« Art. 7 : Entretien des fontaines... 5.804 fr. »

« Art. 11 : Reliquat des secours chemins ruraux... 55.931 fr. 30 »

« Art. 12 : Reliquat des secours bâtiments communaux... 16.658 fr. 60 »

« Art. 17 : Elagage des arbres... 1.000 fr. »

« Art. 18 : Amélioration place de l'Eglise... 3.000 fr. »

« Art. 19 : Adduction d'eau... 2.000 fr. »

« Etc., etc. »

« Avec cette liste qui est copiée sur le budget, vous voyez que les 161.000 francs, dont j'ai parlé, ne sont pas évanouis, ils sont peut-être à la veille de s'évanouir, mais nous en reparlerons.

« Tout ce qu'on peut dire sur la situation budgétaire de la commune de Dégagnac ne compte pas ; ni une, ni plusieurs personnes, quand ce serait un adjoint et une portuse de journaux criant dans la rue qu'il n'y a que 9.000 francs au budget, ne changeraient rien aux finances communales que je dis brillantes ; leurs bruits n'arrivent même pas à troubler la provisoire retraite politique de l'ancien Maire ; ils l'amusent.

« Quant aux contribuables, s'ils veulent être fixés, sur ce qui se passe, ils ne doivent pas seulement écouter, mais voir, voir ce qui est écrit sur le registre des délibérations et les budgets. L'article 58 de la loi municipale donne ce droit à tous les citoyens et en fait un devoir à ceux de Dégagnac. Personnellement j'usurai de ce droit croyant ainsi faire mon devoir.

« H. BAZILLOU. »

Garde-champêtre. — Par arrêté de M. le Maire, en date du 12 juin 1935, approuvé par M. le Sous-Préfet de

Gourdon, le 10 juillet 1935, M. Noël Dusseau, né le 15 décembre 1898 à Prayssas (Lot-et-Garonne) est nommé garde-champêtre de la commune de Dégagnac.

M. Dusseau prêtera serment devant M. le Juge de paix de Salviac à l'une des plus proches audiences de vacations.

Nul doute que M. Dusseau ne s'acquitte de sa mission à la satisfaction de tous.

Nous lui adressons tous nos compliments.

P. S. — Nous publierons dans un prochain numéro du « Journal du Lot » la situation financière exacte de la commune.

Paris, 11 h. 30.

Accident d'auto-car. — Dans une pente rapide, un car de voyageurs s'est retourné et est tombé dans la gorge de l'Oued Zerrane, près Boucheiron.

Des débris de la voiture, complètement pulvérisée, on a retiré cinq cadavres et huit blessés.

Après les manifestations à Paris. — Le chiffre des arrestations opérées, tant aux bords de l'Opéra qu'à la sortie de la Salle Bullier, s'élevait, ce matin, à 1.537.

Tous les manifestants sont gardés provisoirement dans les postes de police, en attendant qu'on ait étudié leur cas.

Tirages financiers. — Au tirage de la Ville de Paris 3 0/0 1871, le numéro 19.492 gagne 100.000 francs. Les numéros 788.507 et 396.018 gagnent 50.000 francs.

AVIS D'ANNIVERSAIRE. — Madame Veuve SALVAGE ; Madame Henri VIDAL, née SALVAGE ; Monsieur Henri VIDAL, Chef de District au P.-O. ; Mademoiselle Simone VIDAL, et tous les parents et amis vous prient d'assister au service d'anniversaire de

Monsieur SALVAGE. — Chef de Bataillon en retraite qui sera célébré le lundi 22 juillet, à 9 heures, à la Cathédrale.

Art funéraire. — Julien THÉRON. — 79, Bd Gambetta, CAHORS. — Téléphone : 248. — Le plus grand choix de couronnes.

Souillac. — Mariage. — M. et Mme Auguste Laval, Ingénieur des Arts et Métiers, chevalier de la Légion d'honneur font part du mariage de leur fils, M. Jean-Pierre Laval avec Mlle Albine Michel.

La bénédiction nuptiale a été donnée aux jeunes époux le samedi 6 juillet 1935, en l'église St-Giniez à Marseille.

Nous adressons nos compliments aux familles et nos souhaits de bonheur et de prospérité aux nouveaux mariés.

Société de secours mutuels. — Dimanche, 14 juillet, s'est réuni, à 14 h., dans la salle des fêtes, la réunion trimestrielle de la Société de secours mutuels, sous la présidence de M. P. Lascoux, vice-président. Avaient pris place au bureau : MM. Pierre Verhae, Rouquette, Mazet, Moisset, Boujou, Bouyssonie et Bergougnoux.

De nombreuses demandes de membres honoraires ont été formulées et ont été admises.

Le trésorier perçoit les recettes du trimestre écoulé : cotisations, 252 fr. ; amendes, 11 fr. ; recettes médicales, 78 fr. ; total 341 fr. Le contrôle de ces recettes était effectué par M. Raymond Rouquette.

Une mort parfumée. — C'est la mort parfumée des Poux et des Lentes avec la Marie-Rose, liquide végétal parfumé qui tue tous les parasites de toutes les chevelures en deux minutes. La vraie Marie-Rose coûte 3 fr. 80 chez votre pharmacien.

Une VOITURE d'OCCASION. — s'achète à la SUCCURSALE. — CITROËN. — 9, Quai Eugène-Cavaignac, CAHORS. — Tél. N° 162 — Cahors.

A PARIS. — Voyageurs, Touristes Compatriotes descendent à l'hôtel MALHER. — 5, rue Malher, 5 (rue de Rivoll). — Métro : Saint-Paul. — PARIS (2<sup>e</sup>). — TOUT LE DERNIER CONFORT SALLES DE BAINS RECOMMANDÉ AUX FAMILLES CHAMBRES A UN LIT DE 15 à 24 francs par jour FLOIRAC. — Téléphone (Originaire du Lot) ARCHIVES 60-92 Propriétaire.

Hôtel recommandé par le Journal du Lot.

LA PHOSPHIODE GARNAL. — Médication iodotannique phosphatée Remplace l'Huile de foie de Morue. — PRIX DU FLAÇON : 15 francs. — Un seul modèle de Flacon. — GRANDEUR UNIQUE. — EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES.

## DÉPÊCHES

Paris, 8 h. 30.

Manifestations contre les décrets-lois. — Vendredi soir, à eu lieu, à Paris une manifestation contre les décrets-lois. Les manifestants se sont rassemblés sur la place de l'Opéra. Ils étaient, environ, 20.000. Il y a eu des bagarres et des arrestations.

Paris, 11 h. 30.

Accident d'auto-car. — Dans une pente rapide, un car de voyageurs s'est retourné et est tombé dans la gorge de l'Oued Zerrane, près Boucheiron.

Des débris de la voiture, complètement pulvérisée, on a retiré cinq cadavres et huit blessés.

Après les manifestations à Paris. — Le chiffre des arrestations opérées, tant aux bords de l'Opéra qu'à la sortie de la Salle Bullier, s'élevait, ce matin, à 1.537.

Tous les manifestants sont gardés provisoirement dans les postes de police, en attendant qu'on ait étudié leur cas.

Tirages financiers. — Au tirage de la Ville de Paris 3 0/0 1871, le numéro 19.492 gagne 100.000 francs. Les numéros 788.507 et 396.018 gagnent 50.000 francs.

AVIS D'ANNIVERSAIRE. — Madame Veuve SALVAGE ; Madame Henri VIDAL, née SALVAGE ; Monsieur Henri VIDAL, Chef de District au P.-O. ; Mademoiselle Simone VIDAL, et tous les parents et amis vous prient d'assister au service d'anniversaire de

Monsieur SALVAGE. — Chef de Bataillon en retraite qui sera célébré le lundi 22 juillet, à 9 heures, à la Cathédrale.

Art funéraire. — Julien THÉRON. — 79, Bd Gambetta, CAHORS. — Téléphone : 248. — Le plus grand choix de couronnes.

SOLDES chez Mme Boissy. — 7, rue Nationale (face la Halle). — Grand rabais sur les toilettes et les chapeaux d'été. — Pour la plage. — Pour la campagne. — Tout un choix de robes élégantes aux prix les plus bas.

Une permanente irréprochable ? vous l'obtiendrez avec les sachets JAMAL -- ZOTOS. — Indéfrisable SANS APPAREIL SANS ELECTRICITE. — chez Mme et M. FERRET. — 8, rue Maréchal-Foch, CAHORS.

ON DEMANDE. — Une apprentie. — ALIMENTATION SARDA. — HALLE — CAHORS. — RÉCLAME DU LUNDI. — 500 kgr. pâtes alimentaires, 3 fr. 75 ; 10 morceaux savon, pour 6 fr. ; 3 boîtes de sardines Françaises, 4 fr. 25 ; 100 kgr. beurre d'Isigny, à 2 fr. 75 la 1/2 livre ; Café Masset, la 1/2 livre, 3 fr. 95.

MENAGERES. — N'oubliez pas qu'à la CHARCUTERIE BORDELAISE. — rue de la Préfecture. — vous trouverez de la graisse pur porc au prix de 3 fr. le kgr.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENREGISTREMENT DES DOMAINES ET DU TIMBRE. — Vente d'une jument réformée. — Il sera procédé, le vendredi 2 août 1935, à 15 heures, à l'établissement hippique d'Anglars-Juillac, par le Receveur des Domaines de Luzech à la vente aux enchères publiques d'une jument réformée, provenant de l'établissement hippique d'Anglars-Juillac.

La vente aura lieu sans aucune garantie pour les vices rédhibitoires.

Au comptant et 10 0/0 en sus des frais.

Le Receveur des Domaines : BESSIERES.

ON DEMANDE. — Apprenti tapissier. — présenté par ses parents BOUZERAND et BERNES meubles, CAHORS.

Bonne occasion ! LATIL 1.500 kgr. à vendre cause double emploi BOUZERAND et BERNES meubles, CAHORS.

PERDU. — Il a été perdu un petit chat Siamois de deux mois et demi environ, répondant au nom de Miquette.

Prière de le rapporter à la Parfumerie Célaré, « Chez Denise », rue Maréchal-Joffre, Récompense.

Un appareil photographique DE CONFIANCE s'ACHÈTE CHEZ G. BARON Optique-photo 24, Boulevard Gambetta, CAHORS Appareils et produits des meilleures marques TOUS TRAVAUX D'AMATEURS EXECUTION PARFAITE PRIX MODÉRÉS RAPIDITÉ BAISSE DE PRIX IMPORTANTE SUR TOUTS NOS APPAREILS ET PELLICULES HALLE AUX VINS

Maison LACOMBE. — Ici, pas de réclame, la qualité supplime la publicité. Tout Cadurcien qui aime le bon vin, doit goûter les produits de notre pays, en s'adressant à la Halle aux Vins.

Nouvelle baisse sur les rouges. — Vin du pays, 9°5, 1 fr. 15 le litre. — Côtes du Lot, 10°5, 1 fr. 30 le litre. — Vin blanc ; Gaillac ; 2 fr. 50 le litre. — Bordeaux ; 2 fr. 25 le litre.

Livraison à domicile par casiers, fûts, et bonbonnes. La Reine des Caves pour ses vins fins, Champagnes, Mousseux, Li-queurs. Entrepôt général d'eaux minérales de toutes les sources. Prix spéciaux pour Café, Epicerie, Restaurant. L'Agreable et la véritable St-Yorre se trouvent chez LACOMBE, Halle de Cahors.

Chasse Pêche Coutellerie. — Grand choix d'articles de pêche Cannes, roseau et bambou tous genres Moulinets, crins et soies. Filets, araignées Balances à écrevisses, nasses, etc. N. BESSON, Bd Gambetta, CAHORS.

Foncière-Transports. — Accidents. — Vol. — Aviation Capital social, 25 mil., 3/4 versés PATERNELLE (Incendie et Vie) ETOILE DU FOYER EPARGNE — HABITATION Agence : COUDERC-NOUAILLAC CAHORS, 3, Avenue du Nord.

BRULERIE MODERNE. — 33, Rue Nationale CAHORS. — "CAFÉS ANDRÉ" Supérieurs aux meilleurs.

ATTENTION. — Pour avoir une belle tapisserie et une belle peinture, adressez-vous chez M. A. NOUET. — 8, rue de la Chantrerie (Derrière la Cathédrale). — Entreprise de peinture, Vitrierie. — Papiers peints, décors. — Nettoyage et cirage de parquets.

ON DEMANDE. — METAYERS. — pour grande ferme du département 50 hectares, grand élevage. — S'adresser ou écrire au Bureau du Journal.

CHERCHE. — Maison à vendre avec jardin ou terrain pour bâtir. — Ecrire tous détails n° 14 : Journal du Lot qui transmettra.

A VENDRE A DOUELLE. — Très belle maison complètement remise à neuf, 5 pièces, garage, cave, eau, électricité, petite vigne et jardin potager. — S'adresser : M. PRÉACCO, à Douelle (Lot).

A vendre à Les Junies. — 2 Cuves vinaires bon état. Contenance 22 et 7 barriques environ. S'adresser à M. CROUZIL Stanislas, Les Junies, près Castelfranc.

PERNOD FILS. — PARIS-PONTARLIER.

STENO-DACTYLO. — diplômée. — demande place à Cahors ou région. — S'adresser au Bureau du Journal.

STATION SERVICE RADIO. — A. MANDON. — 17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS. — DUCRETET-THOMSON. — Récepteur R-504 : 950 fr. — DÉPANNAGE dans mes ateliers des Postes de toutes marques. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Devis sur demande.

MARCONI L'INVENTEUR de la T. S. F. ET LA Cie F<sup>se</sup> du Gramophone. — ONT CRÉÉ POUR VOUS Des Postes de grande classe, indiscutés. — SÉLECTIF ANTIFADING MUSICAUX. — MARCONI SIX : 1.750 fr. — MARCONI HUIT : 2.450 fr. — MARCONI tous courants : 4.250 fr. — MARCONI toutes ondes : 1.925 fr. — MARCONI batterie : 1.500 fr. — Agent général : P. FRANCÈS. — 36-38, Boulevard Gambetta. — DÉPANNAGE IMMÉDIAT DE TOUTES MARQUES. — VENTES AU COMPTANT ET A CRÉDIT.

GRANDE RECLAME de parfumerie et articles de toilette. — Aperçu de quelques prix :

Eau de Cologne 90°, valeur ..... 40 fr. pour 25 fr. Eau de Cologne 90°, 1/2 bott., valeur 23 fr. pour 13 fr. 75 Eau de Cologne 90°, parfumée, valeur 70 fr. pour 50 fr. Eau de Cologne 90°, 1/2 bott., valeur 42 fr. pour 28 fr. Poudre de riz, Gde marque, valeur 12 fr. pour 7 fr. 50 Poudre de riz, Gde marque, valeur 7 fr. 75 pour 4 fr. 50 Poudre de riz, Gde marque, valeur 10 fr. 50 pour 6 fr. Rouge pour joues, valeur ..... 6 fr. pour 4 fr. Crème, valeur ..... 13 fr. 50 pour 7 fr. 50 Savon de toilette, valeur ..... 5 fr. 50 pour 4 fr. Savon de toilette, valeur ..... 5 fr. pour 3 fr. 50 Savon de toilette, valeur ..... 4 fr. pour 2 fr. Savon de toilette, valeur ..... 3 fr. pour 1 fr. 50 Eau dentifrice, val. 25 fr. pour 15 fr. Eau dentifrice, val. 15 fr. pour 10 fr. Savon dentifrice, valeur ..... 12 fr. 75 pour 8 fr. Savon dentifrice, valeur ..... 12 fr. 50 pour 8 fr. Savon dentifrice, valeur ..... 5 fr. pour 3 fr. Savon dentifrice, valeur ..... 3 fr. 50 pour 1 fr. 50 Rasoir Valet, trousse complète, val. 28 fr. pour 8 fr. Rasoir Gillette, trousse complète, valeur ..... 15 fr. pour 4 fr. Lames de rasoir, les 10, valeur ..... 10 fr. pour 4 fr. Broses à dents, valeur ..... 6 fr. pour 1 fr. 50 Blaureau, valeur ..... 11 fr. pour 4 fr. Shampoing, valeur 2 fr. 75 pour 1 fr. Shampoing, valeur 1 fr. pour 0 fr. 50 etc., etc.

Maison POPOVITCH, Parfumeur. — 4, rue Foch, CAHORS.

Cheez..... RIVIÈRE. — Accordeur. — Agent exclusif de la Maison Martin.

DISQUE 25 cm. 5 Frs. — Reprise de vieux appareils Phonos et tons instruments. — Rue Portail-Alban - CAHORS.

Steno-dactylo. — diplômée. — demande place à Cahors ou région. — S'adresser au Bureau du Journal.

STATION SERVICE RADIO. — A. MANDON. — 17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS. — DUCRETET-THOMSON. — Récepteur R-504 : 950 fr. — DÉPANNAGE dans mes ateliers des Postes de toutes marques. — PRIX TRÈS MODÉRÉS. — Devis sur demande.

PERNOD FILS. — PARIS-PONTARLIER.

STENO-DACTYLO. — diplômée. — demande place à Cahors ou région. — S'adresser au Bureau du Journal.

STATION SERVICE RADIO. — A. MANDON. — 17, rue du Maréchal-Foch, CAHORS. — DUCRETET-THOMSON. — Récepteur

# DIABÈTE-ALBUMINE

Nouveau traitement — Guérison rapide  
par le Thé du Père Bertrand

Pharmacie GAYET, rue Clemenceau, CAHORS

Envies de dormir...



...et vertiges

« Après une cure de Vin de Frileuse, les douleurs, les envies de dormir que j'avais après les repas, disparurent. Les vertiges que j'éprouvais en me baissant ont également disparu. Tous les gens à qui je parle de votre Vin de Frileuse en sont aussi satisfaits que moi. » Signé: Mme GROSJEAN, sage-femme, Moestains par St-Dizier.

Le Vin de Frileuse est une composition fortifiante à base d'ovaria de Madagascar qui combat toutes les anémies, pertes d'appétit, maux de tête, fait fondre la mauvaise graisse et donne des muscles solides. Enfin il empêche la grippe de vous atteindre, et active toutes les convalescences. Du à une récente découverte, ce reconstituant unique ne peut pas être imité: sa formule est enregistrée au Laboratoire national des Médicaments. En une seule cure de 21 jours, la santé la plus ébranlée redevient florissante chez l'enfant, chez l'adulte, chez les personnes âgées. Le Vin de Frileuse qui est bon à boire est un véritable créateur de sang nouveau. C'est un donneur d'énergie. Faites un essai, vous serez étonné des résultats. Demandez à votre pharmacien ce qu'il pense du Vin de Frileuse et vous verrez.

**Le vin de Frileuse**  
le plus fort des fortifiants

## LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du Retour d'Age. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étourdissement et de confusion qui étirent la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage, pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la Femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

## JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY à des intervalles réguliers si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. Qu'elle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Neurasthénie, Métrites, Fibromes, Phlébites, Hémorragies, etc., tandis qu'en faisant usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

Le flacon { Liquide } 10 fr. 60  
{ Pilules }

Bien exiger le véritable JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'abbé Soury et en rouge la Signature

**PLUS D'IVROGNES**  
POUDRE JANEIRO  
Indigeste, sans goût, sans odeur, sans action sur le système nerveux.  
Lab. JANEIRO, JEUMONT (Nord)  
Amélioration rapide. Tous Pharmaciens.

## LES RATS

Pourquoi les pharmaciens et les vétérinaires sont-ils seuls qualifiés pour vous donner un raticide inégalable?

Parce que seuls, de par leurs connaissances techniques, ils peuvent vous garantir l'efficacité du produit et son caractère absolument inoffensif pour les animaux domestiques.

« PURIRAT » vous débarrassera définitivement en un seul jour de tous vos rats.

Pour détruire radicalement tous insectes et les parasites des animaux et des végétaux, achetez un bidon d'« AGRI-SECT ». Un brossage de ce produit et vos bestiaux ne souffriront plus des parasites.

Pour les mouches, employez « PURI-SECT », insecticide puissant et d'odeur agréable.

Concessionnaires: Cahors: MM. Lagarde, pharm.; Lestrade, pharm.; Miron, pharm.; Miquel, méd.-vét. — Cahors: M. Soulié, doct.-vét. — Gourdon: M. Savary, doct.-vét.

## Offres d'emploi

**VOUS POUVEZ GAGNER**  
**700 A 1.000 FR. PAR MOIS**

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, timbre pour réponse. — Ecrire T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

## PRETS RAPIDES

sous toutes formes vous seront procurés rapidement par particuliers à partir de 5.000 fr. Rien à verser d'avance sur la commis. TAUX REDUIT, ECRIVEZ.

Réponse gratuite  
CAISSE IMMOBILIERE  
104, rue Réaumur, PARIS

## Grands Réseaux Français

Colis express

Toutes les marchandises, denrées, petits animaux vivants, pièces de rechange, outillage, etc., à l'exclusion des objets d'art et matières dangereuses sont acceptées comme colis-express et transportées par les trains express et rapides: il suffit que les colis soient remis en gare 30 minutes avant l'heure de départ du train. Si la localité où habite le destinataire est desservie par un service de factage, les colis-express sont livrés à domicile. Dans certaines localités importantes, la livraison peut être faite spécialement dans un délai de moins de 2 heures après l'arrivée du train.

Le service des colis express fonctionne exactement comme le service des trains de voyageurs dans toutes les gares et haltes du Réseau; l'expédition et la livraison en gare s'effectuent le dimanche comme les autres jours.

Les expéditions peuvent être faites en port payé ou en port dû; elles peuvent être grevées de remboursement.

## P.-O.-Midi

### Transport des animaux vivants

Dans toutes les gares des Chemins de fer P.-O.-Midi, ouvertes au trafic des animaux vivants en grande ou en petite vitesse:

Vous pouvez, toute l'année, expédier et charger, prendre livraison et décharger les animaux, les dimanches et jours fériés, comme les autres jours.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant: J. ANDRIEU

# IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

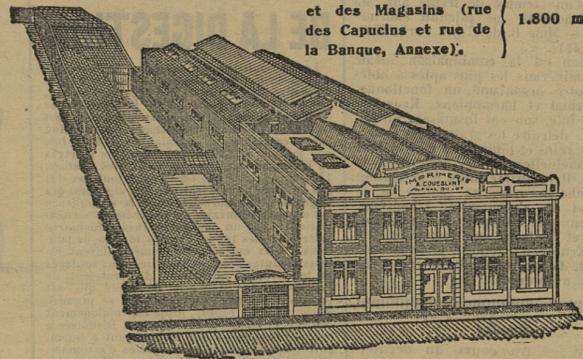
NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m<sup>2</sup>



# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

**LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.  
**MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.  
**MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

**ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

**NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 15 francs

## LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D<sup>r</sup> ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du « Journal du Lot » 25

## DES CRIS AU CLAIR DE LUNE

PAR OLIVIER DUVERGER

— Je suppose que Simon, qui avait eu tout loisir d'épier nos rencontres depuis le soir où il nous avait surpris ensemble pour la première fois, n'est pas étranger à cette tromperie.

— Ce serait, croyez-vous, aux appels de Simon que vous auriez répondu? Dans quel but cet homme aurait-il imité votre cri de rendez-vous?

— J'imagine que désireux de voir le résultat produit par son ignoble lettre, il s'est embusqué, derrière un bosquet, quelque part dans le jardin. A la vue de mon fiancé il a lancé dans la nuit ces cris de chouette qui m'ont alertée. C'est ainsi qu'à la place de Gilbert j'ai trouvé mon fiancé. Vous savez le reste.

Monsieur Dagay sourit : — Hélas ! non, Mademoiselle, bien au contraire. Nous ignorons tout le reste. Seul Simon et le lieutenant de Caussols pourraient nous préciser ce qui s'est passé, je présume que votre ami a dû venir plus tard, il est

impossible qu'il ne puisse nous donner aucune explication.

— Il a très bien pu arriver après la mort de mon fiancé.

— C'est possible ! Pourquoi ne veut-il pas nous le dire.

— Mais Monsieur le Procureur, parce qu'en reconnaissant être venu à la villa cette nuit, d'une part il avait notre idylle, d'autre part il lui était difficile de discuter l'accusation portée contre lui. Les apparences le chargent tellement !

— S'il n'y avait que les apparences ! Mais les faits sont là, dans leur évidence brutale. La lettre de Simon, son alibi détruit, la découverte de sa montre, sur les lieux du crime, ses hésitations, son mutisme sur les points qui le gênent sont accablants pour lui.

— Simon, malgré sa haine, ne va pas jusqu'à prétendre l'avoir vu aux prises avec le Duc ?

— Non et je le regrette. Devant un témoignage aussi formel, Monsieur de Caussols se déciderait peut-être à parler.

— Puisque Simon ne l'accuse pas directement, c'est qu'il est innocent. Le misérable serait trop heureux de le charger encore davantage qu'il ne l'a fait, s'il le pouvait.

— Il est certain que Simon, contrairement à ce qu'il affirme a dû vouloir savourer jusqu'au bout l'affreux plaisir de sa vengeance. Si toutefois là est le mobile que lui a dicté sa conduite ! Si votre supposi-

tion est vraie, s'il a lui-même poussé l'appel que vous avez écouté il est hors de doute qu'il a dû, de sa cachette, assister au drame. S'il sait, pourquoi garde-t-il le silence ?

— En parlant, il innocenterait le malheureux Gilbert ! Pour moi, pour Gilbert, ce serait le bonheur. Ce bonheur le misérable en est jaloux. Il a essayé de le briser, ce n'est pas pour nous le rendre !

— Les loyales explications de la jeune fille avaient produit une forte impression sur l'esprit des magistrats.

— Ah ! pourquoi le lieutenant de Caussols ne veut-il parler ? Innocent ou coupable, il nous aiderait à sortir de cette incertitude.

La jeune fille brusquement supposa : — Il parlerait j'en suis sûre s'il connaissait mes révélations.

Monsieur Dagay sceptique n'en fut pas convaincu : — Il ne nous croirait pas Mademoiselle.

Elle sourit : — Il se méfierait évidemment car pour lui vous êtes sinon des ennemis du moins des adversaires ! Mais il aurait confiance en moi ! Si je lui demandais de parler, il parlerait.

— En êtes-vous bien sûre ?

— Je le connais suffisamment pour l'affirmer.

Le Docteur Pascal, qui fidèle à sa promesse avait assisté à l'entretien sans intervenir, suggéra : — Pourquoi ne pas essayer, Mon-

sieur le Procureur.

Le Juge approuva aussi cet ultime moyen :

— Si nous échouons, nous n'aurons rien à nous reprocher à l'égard de ce jeune homme.

Le Procureur se décida : — Eh bien ! soit, qu'on le fasse appeler.

Quelques minutes plus tard, le lieutenant de Caussols était introduit dans la chambre de la jeune fille, à la grande indignation de Madame de Seillon.

— Ne vous offusquez pas de cette visite, Madame. La présence du Docteur Pascal, que nous autorisons à rester, au chevet de votre fille, doit vous rassurer.

— Tout de même, Monsieur le Procureur, faire entrer un jeune homme dans la chambre d'une jeune fille encore au lit !

— Le lieutenant et Mademoiselle de Seillon sont de vieux camarades. Je suis persuadé qu'ils ne voient rien d'extraordinaire à cette entrevue qui vous choque. Nous l'aurions évité si elle n'était indispensable.

— Laissez-moi y assister aussi ?

— Impossible, Madame, pour le moment du moins. Excusez mon refus, je regrette de ne pouvoir souscrire à votre désir.

En dépit de l'affirmation du Procureur les jeunes gens éprouvèrent une gêne troublante à se retrouver face à face. Renée de Seillon, les yeux cernés de fatigue, dissimulait mal son

émotion. Elle avait rougi à l'entrée du jeune homme.

Lui très pâle se tenait debout près de la porte, n'osant pas avancer.

Monsieur Dagay mit fin à leur commun embarras.

— Vous vous étonnez peut-être lieutenant de voir que je manque à ma promesse. Je vous avais dit que je n'essayerais plus de vous faire revenir sur vos erreurs. Vous ne m'en voudrez pas d'insister une dernière fois lorsque vous saurez que c'est à la prière de Mademoiselle de Seillon que je vous ai fait appeler.

Il tressaillit :

— Oui, continua le Procureur, Mademoiselle de Seillon a manifesté le désir d'avoir un entretien avec vous, avant que vous ne quittiez la villa... en notre compagnie.

Cette menace à peine déguisée ne parut pas atteindre le jeune homme. Le désir de savoir ce que la jeune fille pouvait lui vouloir le préoccupait plus que l'incertitude de son propre sort.

Sans un mot pour les magistrats, il se précipita vers elle :

— Renée ! Est-ce vrai, vous désirez me parler ?

— Oui, Gilbert, c'est vrai. Je remercie, Monsieur le Procureur, d'avoir consenti à cette suprême entrevue.

— Que parlez-vous d'entrevue suprême, Renée.

Et le malheureux jeta un regard interrogateur vers le Docteur Pascal

qui le rassura :

— Mademoiselle de Seillon va aussi bien que possible.

Un triste sourire éclaira son pauvre visage :

— Merci, mon Dieu, qu'elle aille mieux ! C'est l'essentiel. Le reste n'est rien.

— Même si on vous arrête.

— J'ai confiance en la justice de mon pays, même si l'on doit m'arrêter, il est impossible qu'on ne reconnaisse pas un jour mon innocence. Renée, qu'avez-vous voulu dire par entrevue suprême ?

— Décisive aurait été le mot juste, car je suis sûre qu'il ne tient qu'à vous que cet affreux cauchemar touche à sa fin !

— Je crains, hélas, que vous ne vous trompiez cruellement. C'est à croire que tout s'acharne contre moi.

— Gilbert, pourquoi avez-vous nié notre amour ?

— Avez-je le droit d'en parler avant vous ?

— Merci de votre délicatesse. J'ai tout avoué à ces messieurs. Ils savent que nous devons nous retrouver au jardin cette nuit.

— Je ne vous y ai point vue, Renée, vous le savez bien.

— Moi non plus, Gilbert je ne vous ai pas trouvé à notre rendez-vous.

— J'y suis pourtant venu.

— Oui Messieurs, je me rétracte, ajouta-t-il en se tournant vers les magistrats. C'est vrai, je suis venu au jardin cette nuit. (A suivre).